

Projet de Charte de la gouvernance partagée de la « Gazette des quartiers »

Téléchargeable sur www.la-gazette.org

Mise à jour par le Groupe Projet le 19 Octobre et le 16 Novembre 2020

Préalable :

Le Pont des Savoirs bénéficie d'un soutien de la Ville de Montauban, de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour mettre en œuvre, à son initiative et sous sa responsabilité le projet d'intérêt général « Gazette des Quartiers » avec pour objectifs :

- Élargir le nombre de partenaires actifs pour amplifier les occasions pour les habitants d'être contributeurs ou de témoigner de la vie des quartiers.
- Concevoir une version Papier pour augmenter la visibilité de ce média dans son environnement et pour renforcer son appropriation par les habitants.
- Mettre en place des interventions de journalistes professionnels pour éduquer aux médias et à la liberté d'expression, en soutenant ainsi les habitants/structures souhaitant s'exprimer au sein de la *Gazette des Quartiers*.

La présente charte sur la gouvernance du média de proximité *la Gazette des Quartiers* concrétise la mutualisation de cet outil entre les associations partenaires signataires du document.

Elle définit les modalités de pilotage, les objectifs de cette mise en commun, les publics cibles.

Cette charte, rédigée par le groupe projet, est le document de référence sur lequel les partenaires s'appuient pour valider les articles avant leur publication dans l'édition papier de la *Gazette des Quartiers*. Cette dernière a pour but de valoriser la parole des habitants et celles des participants aux actions menées sur les quartiers en lien avec la Politique de la Ville de Montauban.

Elle a une validité de 4 ans, renouvelée par tacite reconduction. Une procédure de révision de la charte déclenchée par le Comité Projet, permet, au vu du bilan des actions, de faire évoluer le projet.

La démarche de coopération a vocation, à élargir le nombre des participants au fil du temps, afin que de plus en plus de professionnels, d'habitants et leurs enfants, d'élèves, d'adhérents et d'usagers de nos structures lisent et/ou publient des éléments (*articles, dessins, photos...*) sur *la Gazette des Quartiers*. Ceci permettra d'améliorer son impact sur les populations des quartiers prioritaires de la ville, tout en contribuant à tisser du lien avec les pouvoirs publics dans une dynamique de mieux vivre & créer ensemble.

Après avoir été co-élaborée autour de moments d'échanges, la Charte sera approuvée par les instances de décision de chaque partenaire et signée par son représentant légal.

Contexte de réalisation :

- Créée par l'association le Pont des Savoirs, *la Gazette des Quartiers*, le « Journal des habitants par les habitants », a vocation à devenir un outil commun à toutes les structures intervenant sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et à représenter les habitants et leurs enfants tout en encourageant l'expression de l'ensemble des publics qui participent à la vie de ces quartiers.
- Volonté d'ouvrir ce média de proximité à plusieurs structures partenaires rassemblées au sein d'un Comité de Rédaction qui se chargera de suivre la ligne éditoriale définie par le Groupe Projet et de la conduire en se réunissant une fois par mois.
- Un soutien des différents financeurs (Etat, Grand Montauban, Ville de Montauban, Harmonie mutuelle), pour promouvoir cet outil au service de l'expression des habitants et des personnes en lien avec la vie des quartiers.

Choix d'organisation :

Même si l'outil média « Gazette des Quartiers » est mis en commun, le souhait de tous les participants est de conserver un portage par le réseau d'échange « le Pont des Savoirs », qui reste identifié comme l'interlocuteur des financeurs sur ce projet et son coordonnateur en s'appuyant sur une gouvernance collégiale.

Rôle des instances de gouvernance

❖ Un Groupe Projet :

Il est constitué des représentants des partenaires signataires de la Charte de Gouvernance. Ces membres sont garants du cadre de fonctionnement et de l'éthique du projet du média de proximité.

Le Groupe Projet est décisionnaire sur le périmètre de cette mutualisation, et sur la stratégie de développement de cet outil de communication. Ceci, hors question de financement, qui est de la responsabilité du Pont des Savoirs, qui s'attachera à relayer au mieux auprès des pouvoirs publics, les attentes et les propositions des différents partenaires vis-à-vis de l'évolution de l'action et des moyens engagés à sa bonne conduite.

Le groupe projet se réunit au moins 2 fois par an et autant de fois que de besoin.

❖ Un Comité de Rédaction :

Constitué de tous les partenaires intéressés, signataires ou pas de la Charte de Gouvernance et intervenant sur ces quartiers en lien ou pas avec les axes de la Politique de la Ville (*Education – Emploi- Fraternité – Habitat – Santé – Transition Ecologique*), le Comité de Rédaction est chargé de valider les articles pour l'édition papier.

Pour ce faire, il évalue la cohérence et la pertinence rédactionnelle au regard de la ligne éditoriale et s'assure de la concordance des publications avec les valeurs de la présente charte. Le comité de rédaction peut être amené à demander au contributeur de reformuler sa proposition en vue d'une parution.

Chaque structure partenaire qui souhaite contribuer à la Gazette est garante de la qualité rédactionnelle de sa publication et de veiller au bon respect de la loi. Dans sa contribution, elle s'engagera à recueillir et à mettre en avant la parole des habitants ou des personnes participant à des actions réalisées dans les quartiers.

Le comité de rédaction se réunit tous les mois.

❖ Un Comité de Suivi

Il regroupe une fois par an, les parties intéressées au projet Gazette des Quartiers : les pouvoirs publics financeurs, les membres du Groupe Projet et les partenaires du Comité de Rédaction.

Ce Comité a vocation à présenter l'évolution du média de proximité et de recueillir les attentes et observations de chaque partie prenante pour nourrir les décisions du Groupe Projet.

Objectifs

La présente charte rappelle les objectifs poursuivis, les publics cibles, constituant ainsi les points d'analyse pour la sélection des projets :

- Mettre en œuvre un support d'expression pour des publics en lien avec les quartiers (précités au-dessus). *La Gazette des Quartiers* est un média de proximité qui vise à être un levier d'émancipation. Ceci afin de lutter contre les freins sur l'accès aux médias écrits en général. L'outil internet permet d'inclure des images et des sujets sonores qui les concernent directement et tend à valoriser les initiatives et l'expression des habitants.
- Soutenir la publication de contenus qui seront le support à de multiples apprentissages pour les publics concernés (*écriture, lecture, reportage, création de visuels, conception de pistes audio, éducation à l'image ...*) Ainsi *la Gazette des Quartiers* contribue à lutter contre « l'illettrisme » des populations les plus fragilisées.
- Réaliser un pont de communication entre les associations et les citoyens des quartiers prioritaires de la ville. *La Gazette des Quartiers* est une formidable vitrine pour mettre en lumière les acteurs qui participent aux projets que les différentes structures ou associations portent dans ces deux territoires de vie.

Valeurs (références pour l'acceptation des articles) :

Les projets d'articles émanent soit d'habitants, soit du Pont des Savoirs qui interviewe les initiateurs ou les bénéficiaires d'une action, soit des structures partenaires ou acteurs présents sur le terrain qui souhaitent mettre en lumière un projet particulier (passé, présent ou d'avenir).

La charte est opposable à toute personne ou structure qui ne respecterait pas les valeurs ci-dessous (elle est téléchargeable à partir du site : la-gazette.org)

- Les articles doivent respecter le principe de laïcité et les valeurs républicaines. Ils doivent se prévaloir d'une neutralité d'opinion politique et être conformes au cadre de la loi qui interdit les contenus incitant à la violence, à la haine ou à toutes formes de discriminations. Les contributeurs veilleront à éviter le prosélytisme abusif et les préjugés sexistes dans leurs publications. **Le comité de rédaction se réserve le droit de ne pas publier les articles ne respectant pas ces valeurs.**
- A terme, une grille d'évaluation sera élaborée par le comité de rédaction pour aider notamment à la priorisation des articles des versions papier de la *Gazette des Quartiers* avec des critères comme la pertinence au regard de l'actualité, l'originalité du propos avec une priorité donnée aux structures qui n'ont pas encore bénéficié de publications.
- Le comité de rédaction, au regard de la charte, valide les projets de publication de **l'édition papier**. A la demande du Pont Des Savoirs, il peut être amené à arbitrer sur le respect de la ligne éditoriale en vue d'une publication sur **le site Web de la Gazette**.
- Les annonces d'activités organisées par les associations, qui ont pour but principal de vendre des objets et participer ainsi au financement des projets de leurs structures ne devront pas s'inscrire dans une démarche mercantile (*sera appliqué le **principe de non-lucrativité** qui n'autorise pas le partage des bénéfices entre ses membres*).

Mise en œuvre :

- Le Pont des Savoirs est le porteur financier du projet et coordonne l'action du Groupe Projet pour garantir une prise de décision partagée. Il assure le lien entre les différentes instances de gouvernance. L'association le Pont des Savoirs assume la responsabilité juridique du dispositif.
- Chaque structure du collectif *Gazette des Quartiers* qui souhaiterait publier un contenu sur le Média de proximité s'engage en amont à avoir une vigilance pour respecter le cadre de la loi et que sa publication soit en concordance avec les valeurs énoncées dans la présente charte.
- Les structures qui communiquent dans *la Gazette des Quartiers*, assurent un rôle d'intermédiation avec les différents publics. Elles en faciliteront la prise de parole et la diffusion, apportant ainsi des réponses aux obstacles de la fracture numérique, de la barrière de la langue ou du niveau d'alphabétisation de la population.

Un projet soutenu par :



Partenaires signataires



BOUGER

SPORT & SANTÉ & EMPLOYABILITÉ



Régie de quartier
et de territoire
Montauban Services



RECHERCHE À L'ÉCOLE
POUR ÉCRIRE ET LIRE